



“Il n’est nullement question de faire gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et par les femmes.”

John STUART MILL

Une association pour
ré-agir au féminin

LES FEMMES ÂGÉES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, POSSIBILITÉS ET DÉFIS
Vie professionnelle pour les femmes âgées – Réalité et stratégie d’un vieillissement actif
Bratislava - Ministère du Travail 22 novembre 2012-
Michèle Vianès Présidente

Regards de femmes, ONG de droits des femmes réagit chaque fois que l’égalité en droits, devoirs et dignité des femmes et des hommes n’est pas respectée.

Dans le domaine professionnel, les discriminations envers les femmes dues à la persistance du patriarcat et des rôles stéréotypés se manifestent à tous les âges : orientation professionnelle, métiers moins évolutifs, moins bien payés, postes avec des responsabilités moindres, qui font que, l’âge venant, elles ont moins de chances d’être maintenues au sein de l’entreprise. En outre, elles parviennent souvent en fin de carrière avec un état de santé moins satisfaisant que celui des hommes : absence de prime de pénibilité alors que les troubles musculo-squelettiques concernent majoritairement les femmes : stress (latitude décisionnelle limitée, manque de soutien tant au travail qu’à la maison (négociation permanente multiplie les risques de *job strain* et de *burn out*, harcèlement), différentiel de salaires, temps partiel subi, difficulté d’occuper des postes de responsabilité mais responsabilité de la gestion du temps familial, double journée de travail sont le lot d’une majorité de femmes dans leur vie quotidienne, avec un impact important sur leur santé physique et psychique.

Je voudrais articuler ma présentation autour de 3 points

1. Définition du concept de vieillesse active
2. Vieillesse active et vie professionnelle pour les femmes âgées. Laurence Laigo, responsable syndicaliste, présentera la vie professionnelle pour les femmes salariées, je m’attacherai aux entrepreneuses et aux professions libérales
3. Vieillesse active et vie citoyenne

1. Définition du concept de vieillesse active

L’Organisation mondiale de la santé définit le vieillissement actif comme un processus qui consiste à optimiser les possibilités de vie en bonne santé, de participation et de sécurité afin d’accroître la qualité de vie pendant la vieillesse. Il permet aux personnes d’atteindre leur potentiel de bien être tout au long de leur vie et de participer à la société selon leurs besoins, désirs et capacités, tout en leur fournissant la protection, la sécurité et le soutien dont elles ont besoin.

Tout de suite 2 remarques c’est une définition de l’OMS, la vieillesse serait-elle une maladie ? Et à quel âge est-on vieux ?

Selon un sondage Ifop du 1er mars 2011 :

A la question "selon vous, à partir de quel âge devient-on vieux ?", 36% des Français estiment que l'on "devient vieux" à un âge situé entre 61 et 70 ans.

30% des sondés à un âge situé entre 71 et 80 ans, 17% entre 51 et 60 ans, 9% à 50 ans et moins, 8% des personnes interrogées ont répondu par un âge situé au-dessus de 80 ans. Si l'on fait la moyenne des âges, on atteint 69 ans.

A la question de savoir ce que signifiait avant tout "bien vieillir", 70% des sondés ont répondu "en bonne santé", 14% "actif". Viennent ensuite le fait de vieillir "sans soucis financiers" (8%) ou de vieillir "entouré" (8%).

En Europe, on devient vieux à 51 ans pour les Portugais, 64 ans en Belgique, et on est jeune jusqu'à 29 ans pour les Portugais, 45 ans pour les Chypriotes,

Bien évidemment les estimations varient selon l'âge pour les 15-24 ans, les jeunes ont moins de 28 ans et les vieux plus de 54 ans. Pour les plus de 80 ans, nous restons jeunes jusqu'à 42 ans et devenons vieux à 67 ans. Cela confirme un dicton Français : on réalise qu'on vieillit à l'âge des gens que nous trouvons jeunes.

Autre définition du vieillissement actif, celle du G8 à Denver en 1997, après examen de critères économiques, démographiques et sanitaires, Il s'agissait du « *désir et de la capacité de nombreuses personnes âgées à travailler ou à exercer d'autres activités socialement productives jusqu'à un âge avancé* ». Il a également été reconnu que vieillesse et dépendance n'étaient pas forcément synonymes.

L'Union européenne comptera d'ici 2060 seulement deux personnes en âge de travailler (15/64 ans) pour chaque citoyen de plus de 65 ans, aujourd'hui ce ratio est de 4 pour 1. Ce phénomène s'explique par le vieillissement des baby-boomers, le faible taux de natalité, ainsi que par l'allongement de l'espérance de vie.

Ce nouveau défi social pourrait avoir de nombreuses conséquences négatives, notamment sur les budgets publics et les systèmes de retraites. L'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle est l'occasion de mettre en évidence des actions innovantes afin de pallier cette situation et de prendre également en compte les aspects positifs de ce défi, notamment au regard des apports et de la connaissance que les seniors peuvent fournir.

Pour l'UE, le vieillissement actif a trois grandes implications :

1. Permettre aux femmes et aux hommes de travailler plus longtemps. « *En surmontant les obstacles structurels (notamment le manque de soutien pour les soignants informels) et en proposant des mesures incitatives appropriées, il est possible d'aider de nombreuses personnes âgées à rester actives sur le marché du travail, avec des avantages systémiques et individuels* »;
2. Faciliter la citoyenneté active au moyen d'environnements favorables qui tirent parti de la contribution que les femmes et les hommes âgés peuvent apporter à la société ;
3. Permettre aussi bien aux femmes qu'aux hommes de rester en bonne santé et de vivre de façon autonome lorsqu'ils vieillissent : logement et environnements locaux adaptés qui permettent aux personnes âgées de rester chez elles aussi longtemps que possible.

Les personnes âgées doivent pouvoir rester actives en tant que travailleurs, consommateurs, soignants, volontaires et citoyens. (82 % des seniors ayant un emploi n'ont pas de risque de dépression contre 70 % de ceux qui n'ont pas d'emploi.)

Le vieillissement actif, « *c'est une existence active menée par les personnes âgées, sur les plans personnel, familial, professionnel et social, avec la pratique de loisirs actifs, sous forme de centres d'intérêt, de sports, de voyages et d'activités créatives.* »

2. Vie professionnelle pour les femmes âgées

Etre une femme et avoir plus de 45 ans, c'est cumuler deux risques de discrimination à l'emploi. Au-delà de 55 ans, le taux d'emploi est de 44% chez les hommes et de 39% chez les femmes.

Le problème est tel que des associations se sont créées pour soutenir les femmes de plus de 45 ans dans leurs démarches pour retrouver un emploi ou pour créer une entreprise. Un certain nombre de réseaux pour accueillir, informer, orienter si nécessaire, et accompagner dans les démarches.

Quelques chiffres :

17% des seniors actifs sont prêts à créer une entreprise, le plus souvent pour compléter sa retraite (50% de leurs motivations)

Ils passent à l'acte, puisque 16 % des nouveaux dirigeants ont 50 ans ou plus l'année de la création de leur entreprise, dont 3 % sont âgés de 60 ans et plus. Ces créateurs vivent souvent la cinquantaine comme l'âge idéal pour passer le pas, en raison de la diminution des charges familiales (enfants à charge, absence de crédits à rembourser, etc.) et du sentiment d'avoir atteint une maturité professionnelle, d'avoir pu faire toutes les expériences utiles à la réalisation de leur projet.

Les seniors créent principalement dans les secteurs de la construction (14 %), du commerce de détail (16 %) et des services aux entreprises (27 % dont 21 % dans les activités de conseils et d'assistance).

Seuls 36 % des créateurs seniors étaient demandeurs d'emploi avant la création, 23 % étaient salariés et 20 % étaient déjà chefs d'entreprises (salarié ou indépendant).

Si le passage à l'acte pour les anciens salariés et les anciens demandeurs d'emploi nécessite, le plus souvent, un **élément déclencheur** (licenciement ou situation professionnelle peu satisfaisante), il existe de **véritables motivations psychologiques** : la volonté de rester actif, de pratiquer une activité pour démontrer ses compétences, de reconquérir un statut social.

Il existe un grand nombre d'aides aux demandeurs d'emploi créant ou reprenant une entreprise : exonération de charges sociales, aide au montage du projet de création ou de reprise d'entreprise et au développement de l'entreprise (conseil et accompagnement), aide financière (prêt à taux zéro et sans garantie 1 000 € à 10 000 €.) qui doit être couplée à un prêt bancaire, au choix versement de la moitié des allocations de chômage sous forme de capital ou maintien partiel de vos allocations pendant la phase de démarrage de votre activité, couveuse d'entreprises ou portage salarial, pour les activités de prestations intellectuelles.

Je voudrais vous présenter plus précisément une action dans ma région, suite à la fermeture des lieux de production d'une entreprise de lingerie de haute-couture, Le Jaby, après occupation des usines et couverture médiatique importante.

En réaction aux licenciements, début 2012, une chef d'entreprise, Muriel Pernin a contacté les ex-Le Jaby, avec une double idée :

- Créer une association Atelières (juin 2012) pour sauvegarder et transmettre le savoir-faire français en lingerie corsetterie, sensibiliser des partenaires, lancer une souscription publique 18 juin 2012 (appel aux dons) pour réunir la première trésorerie et rendre possible la création d'un nouvel atelier de façonnage de haute-couture, de lingerie et de maillot de bains, poursuivre sa mission aux côtés de l'entreprise.. Les fonds servent notamment à aménager des postes de travail ergonomiques
- Créer une entreprise Les Atelières, fabrication de lingerie pour les différentes marques de haute couture, transmettre le savoir-faire aux jeunes, mettre en place et animer un management participatif dans l'entreprise qui associe les ouvrier-e-s et cadres dirigeants à l'image du groupe projet initial.

En octobre 2012 est créée l'entreprise sous la forme d'une SCIC à capital variable (capital initial de 110 000 euros, réunissant Muriel Pernin, ses associés, les ouvrier-e-s qui souhaitent y participer, l'association et des actionnaires). L'objectif : créer 25 emplois.

Le recrutement de 22 couturières commence le 19 septembre. Le 28 septembre, les candidat-e-s retenu-e-s seront testés sur machine.

La formation a commencé le 15 octobre pour deux mois. Au programme, des rencontres avec des couturiers et des acteurs du luxe, comment fonctionne la SCIC, les règles du management participatif aux Atelières et aussi beaucoup de couture !

Simultanément, les locaux en vue de l'ouverture de la production en janvier 2013 sont aménagés, ils sont situés à proximité de la gare de la Part-Dieu à Lyon, autant pour faciliter la mobilité des collaborateurs que pour les maisons de lingerie clientes.

La maison Le Jaby est le premier client des Atelières..., d'autres maisons de haute couture sont démarchées.

3. Vie active citoyenne

Les seniors sont une chance pour la société : En France, 32% des maires des petites communes sont retraités. Le monde associatif vit grâce à eux. Dans la tranche 50/64 ans, 45% sont bénévoles associatifs, le taux passe à 51% pour les plus de 65 ans.

Participation des femmes à la vie associative

Nous retrouvons les stéréotypes sexués archaïques, matérialisé à la fois par l'absence de statistiques sexuées dans les dernières enquêtes sur le bénévolat associatif (2010) et par le nonaccès des femmes aux postes de direction.

Les hommes sont majoritaires et adhèrent plus aux associations sportives, de loisirs ou en lien avec la vie professionnelle, tandis que les femmes privilégient les associations à but social (3^e âge et défense de droits et d'intérêts communs)ⁱ.

Les différences constatées (responsables plus masculins, plus âgés, de statut socioprofessionnel plus élevé...) diminuent cependant dans les associations de création plus récente.

Participation des femmes aux fonctions représentatives au niveau local

Une étude en Pays de la Loire sur les femmes maires nous indique que 16% des maires entre 55 et 70 ans sont des femmes, au-delà, tous les maires sont masculins. A titre comparatif, il y a plus de maires hommes au delà de 70 ans que de maires hommes entre 35 et 45 ans. Dans cette classe

d'âge les femmes représentent 26% des maires

Conclusion

Jeunes, les femmes n'accèdent pas aux postes de responsabilité parce qu'elles « risquent » d'enfanter, âgées, parce qu'elles ne sont plus adaptables. Entre plancher de glu et plafond de verre, leur durée de vie professionnelle ne leur permet pas d'avoir une retraite décente. La pauvreté en Europe, comme dans le reste du monde a un visage féminin. Les femmes rurales, les femmes chef de famille maternoparentales, les femmes âgées sont les plus touchées.

La période de gestation, celle de l'éducation des enfants étant passées, l'acquisition d'expérience et de compétences pourraient faire penser que les femmes seniors soient vivement recherchées sur le marché du travail.

Le paradoxe demeure : dans une société où l'on encourage les individus à travailler plus longtemps, à prendre leur retraite de plus en plus tard, pour des raisons économiques mais aussi parce que l'espérance de vie s'allonge, et que l'on a encore de l'énergie et l'envie de travailler même après 50 ans, on continue à semer, voire on renforce, l'idée que les seniors n'ont plus rien à faire dans le monde du travail.

L'Europe a-t-elle les moyens de ce gaspillage ?

Quand l'Europe aura-t-elle l'intelligence de cesser ce gâchis ?

ⁱ En 2005, **40%** des femmes adhéraient au moins à une association, contre **45 %** des hommes.

Cependant, les femmes sont légèrement majoritaires du fait de la différence des taux de mortalité aux âges avancés

En 2003, les femmes représentaient **26 %** des présidents d'association et **31 %** en 2005. Au sein des associations, elles occupent majoritairement les fonctions de secrétaire : **57 %** de femmes.